



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais médicaux

Question écrite n° 65573

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc s'étonne d'apprendre que, bientôt, il sera possible de se faire soigner dans d'autres pays, aux mêmes conditions financières qu'en France. Il demande à M. le secrétaire d'État à l'assurance maladie si ces nouvelles facilités ne vont pas, notamment dans les zones frontalières, accentuer le recours aux soins extérieurs à la France - qui pourtant, ne manque pas de médecins de qualité - et aggraver le déficit de la sécurité sociale, eu égard aux difficultés accrues des contrôles à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65573

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : assurance maladie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2005, page 5233